

CANADA
 PROVINCE DE QUEBEC
 MUNICIPALITE DE BOLTON-OUEST

Une assemblée spéciale de la municipalité de Bolton-Ouest a été tenue le 16 décembre 2013 à 19h30 l'adoption des prévisions budgétaires de l'année 2014.

PRESENTS: Maire Donald Badger
 Conseillers :
 #1 Robert Chartier, #2 Joann McBrine, #3 Julian Tuer, #4 Kelly Hume, #5 Jacques Drolet, #6 Cedric Briggs ainsi que le Directeur général Philippe De Courval.

VISITEURS : 5

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGETAIRES 2014
4. ADOPTION DU TAUX DE TAXE FONCIÈRE EN 2014
5. ADOPTION DU TAUX POUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES EN 2014
6. ADOPTION DES COÛTS POUR LES LICENCES DE CHIENS EN 2014
7. ADOPTION DU CONTRAT POUR LA COLLECTE DES DECHETS ET DES MATIERES RESIDUELLES DESTINEES AU RECYCLAGE, 2014, 2015, 2016
8. LEVÉE DE LA SÉANCE

#157-1213
ADOPTION DU L'ORDRE DE JOUR
 Proposé par conseillère McBrine
 appuyé par conseiller Briggs
 et résolu à l'unanimité QUE l'ordre de jour soit adopté.

#158-1213
PREVISIONS BUDGETAIRES 2014
 Proposé par conseiller Drolet
 appuyé par conseiller Chartier
 & résolu à l'unanimité QUE l'estimé des dépenses & des revenus de la municipalité de Bolton-Ouest proposé pour l'année 2014 soit approuvé comme présenté & en constitue le budget.

#159-1213
2014 TAUX DE TAXE FONCIÈRE
 Proposé par conseillère McBrine
 appuyé par conseiller Tuer
 & résolu à l'unanimité QUE le taux de taxe foncière soit à quarante cents du cent dollars d'évaluation (.40¢ du \$100.00) pour l'année 2014.

#160-1213

COMPENSATION POUR L'ENLÈVEMENT DES
ORDURES/RECYCLAGE

Proposé par conseiller Briggs
appuyé par conseillère Hume
& résolu à l'unanimité QUE le tarif imposé pour
l'enlèvement des ordures soit \$228.00 (incluant
le recyclage et éco-centres) par unité
résidentielle pour l'année 2014.

#161-1213
LICENSES DE CHIEN

Proposé par conseillère McBrine
appuyé par conseiller Drolet
& résolu à l'unanimité QUE \$20.00 sera chargé pour
chaque license de chien émis en 2014.

#162-1213
ADOPTION DU CONTRAT POUR LA COLLECTE DES DECHETS ET
DES MATIERES RESIDUELLES DESTINEES AU RECYCLAGE, 2014,
2015, 2016

Proposé par conseillère McBrine
appuyé par conseiller Hume
& résolu à l'unanimité QUE CONTRAT POUR LA COLLECTE
DES DECHETS ET DES MATIERES RESIDUELLES DESTINEES AU
RECYCLAGE, 2014, 2015, 2016 soit donné aux Entreprises
Raymond Cherrier pour un montant de 357 879.36\$.

Proposé par le conseiller Briggs que la réunion
spéciale se termine à 20h55

Adopté

Philippe De Courval
Directeur général

Donald Badger
Maire

Le procès-verbal n'est pas officiel avant qu'il est
adopté et signé à une séance du conseil subséquente.